

PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE

RECUEIL

DES

ACTES ADMINISTRATIFS

DIRECTION REGIONALE ET INTERDEPARTEMENTALE DE L'HEBERGEMENT ET DU LOGEMENT

N° Spécial

28 Novembre 2018

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° Spécial DRIHL du 28 Novembre 2018

SOMMAIRE

Arrêté	Date	DIRECTION REGIONALE ET INTERDEPARTEMENTALE DE L'HEBERGEMENT ET DU LOGEMENT	Page
DRIHL92/ DIR N° 2018-110	14.11.2018	Arrêté portant déclaration de déclassement, d'inutilité et de remise au service France Domaine pour cession de la parcelle section U n° 3 située sur la commune de Suresnes.	3



PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement d'Île-de-France

Arrêté DRIHL92-DIR n° 2018-110 du 14 novembre 2018 portant déclaration de déclassement, d'inutilité et de remise au service France Domaine pour cession de la parcelle section U n° 3 située sur la commune de Suresnes

Le Préfet des Hauts-de-Seine Officier de la Légion d'honneur Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code général de la propriété des personnes publiques, notamment ses articles, L. 2141-1, L. 3211-1 et suivants,

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action de l'État dans les régions et les départements,

Vu le décret du 23 août 2016 portant nomination de Monsieur Pierre SOUBELET en qualité de Préfet des Hauts-de-Seine,

Vu l'arrêté n° 2018-31 du 19 juillet 2018 du Préfet des Hauts-de-Seine portant délégation de signature à Madame Isabelle ROUGIER, Directrice régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement (DRIHL) de la région d'Île-de-France,

Vu, la décision n° 2018-020 portant subdélégation de signature à Madame Psylvia DEWAS, Directriceadjointe régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement d'Île-de-France et Directrice de l'unité départementale des Hauts-de-Seine, dans toutes les matières et pour tous les actes mentionnés dans l'arrêté préfectoral n° 2018-31 pour le département des Hauts-de-Seine,

Considérant que la parcelle cadastrée section U n° 3 ne remplit plus au jour du présent arrêté les conditions d'appartenance au domaine public de l'État,

Décide:

Article 1er

La parcelle cadastrée section U n° 3 d'une surface de 149 m² située au 6 rue Merlin de Thionville sur la commune de Suresnes (92150), sur laquelle est édifié un pavillon d'une surface de 162 m² et un garage de 25 m² est déclarée inutile à la DRIHL, et déclassée du domaine public.

Article 2

La parcelle cadastrée section U n° 3 désignée à l'article 1er est remise au service France Domaine pour cession.

Article 3

La Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement d'Île-de-France est chargée d'assister le Préfet des Hauts-de-Seine ou son représentant aux formalités de déclassement, d'inutilité, de remise et de cession du bien immobilier désigné à l'article 1.

Article 4

Cette opération de déclassement, d'inutilité et de remise prendra effet à la date de la publication de la présente décision au recueil des actes administratifs de la préfecture des Hauts-de-Seine.

Fait à Nanterre, le 14 novembre 2018

Pour le Préfet, et par délégation,

Pour la Directrice Régionale et Interdépartementale De l'Hébergement et du Logement d'Île-de-France,

Pour la Directrice Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et Logement adjointe d'Île-de-France, et Directrice de l'unité départementale des Hauts-de-Seine,

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction de la Coordination des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial Pôle de Coordination des Politiques Interministérielles et Ingénierie Territoriale

> 167/177, Avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture adresse Internet :

http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/

Directeur de la publication :

Vincent BERTON

SECRETAIRE GENERAL

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex Courriel: courrier@hauts-de-seine.gouv.fr Standard: 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21 Adresse Internet: http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/